



# Pack Silence 10 recommandations pour l'utilisateur

A lire impérativement, avant installation, pour le bien-être acoustique de tous

L'acoustique est un critère déterminant pour choisir une pompe à chaleur. Grâce aux nouvelles technologies, le niveau sonore des PAC a considérablement baissé ces dernières années. Il faut cependant respecter quelques règles simples en terme de sélection, d'installation, d'emplacement. L'AFPAC vous propose 10 recommandations faciles à suivre afin de profiter tranquillement des performances de votre future pompe à chaleur.

**1** Faites appel uniquement aux installateurs qualifiés RGE Pompe à Chaleur.

**2** Exigez une PAC certifiée Eurovent, NF PAC ou HPKeymark.

**3** Suivez les informations et recommandations formulées par l'AFPAC.



**4** Déposez en mairie votre « déclaration préalable de travaux » (dans l'existant).

**5** Trouvez avec votre installateur le meilleur emplacement pour le groupe extérieur en intégrant bien la notion d'acoustique.



**6** Soyez attentif à l'emplacement pour les unités intérieures ou les chauffe-eau thermodynamiques, notamment vis-à-vis des pièces de nuit.

**7** Vérifiez auprès de l'installateur que les mesures nécessaires seront prises afin de limiter la transmission du bruit et des vibrations de la PAC.

**8** Faites estimer par l'installateur le niveau potentiel de nuisance acoustique afin de respecter le décret 2006-1099 du 31/08/2006.



**9** Validez avec votre installateur le respect des règles du code de la santé publique : articles R.1334-30 à 37 et R.1337-6 à 10-2.  
[www.ecologie.gouv.fr/acoustique-et-batiment](http://www.ecologie.gouv.fr/acoustique-et-batiment)



**10** Demandez un contrat d'entretien selon les prescriptions du fabricant de la PAC pour maintenir son bon fonctionnement. Sans préconisations particulières du fabricant, respectez un entretien annuel.

Retrouvez toutes les recommandations de la Commission acoustique de l'AFPAC sur [www.afpac.org](http://www.afpac.org)

A télécharger gratuitement !



Scannez-moi